ZOOM sur 45

L'Association des paralysés de France en

LOIRET – REGION CENTRE

Juillet 2012 / **n° 78**

Sommaire

De nouveaux élus à la Délégation p 2

Vie de la Délégation p 2

Nous y étions p 4

Nos Actions p 6

Pacte APF 2012 pour une Société ouverte à Tous ! p 9

TRAM B INNACCESSIBLE

P.03

Agenda

7 sept. Journée Régionale de rentrée (Saran)

9 sept. Rentrée en Fête (Orléans)

9 sept. Forum des Associations (Briare)

12-13 Sept. Sensibilisation ERDF

23 Sept. Famillathlon (Saran)

06 Oct. Assemblée Départementale (Châlette sur Loing)

Édito

Bonjour,
Je suis une inconnue pour vous bien que je sois la nouvelle représentante du Conseil départemental... d'un Conseil Départemental qui accueille 5 nouveaux membres qui se rencontreront chaque mois afin de porter un nouveau projet associatif, le projet APF 2012-2017 : "bouger les lignes". Ce projet, qui ressemble à l'APF d'aujourd'hui, reflète le besoin d'une société inclusive qui se fonde sur le respect des droits des personnes. C'est un projet politique, porté par le Conseil Départemental et par le Directeur de Délégation. C'est aussi un projet collectif, porté par vous : adhérents, sympathisants, bénévoles,... Pour cela, la délégation nous accueillera dans quelques semaines, dans des nouveaux locaux plus accessibles, plus beaux et plus conviviaux. Pour nous RENCONTRER. Pour PARTICIPER aux 4 commissions : ressources, communication, vie politique, vie associative,... donc pour échanger afin de réaliser ce nouveau projet. Dès la rentrée, la délégation ouvrira une permanence mensuelle où un membre du conseil départemental sera disponible pour vous écouter, vous informer, vous conseiller... Afin de pallier à l'éloignement des adhérents, nous créons un groupe-relais à Pithiviers, qui vous accueillera dès l'automne... N'oubliez pas qu'il existe déjà des groupes-relais à Montargis, Giens, la Ferté-st-Aubin. Participez à la vie associative de la délégation mais n'oubliez pas de participer à la société. Profitez des acquis pour DEVENiR ViSiBLES et sensibiliser, intégrer et (s')intégrer, vivre. Bougez les lignes, déplacez les obstacles pour changer la société et préparer l'APF de demain.
Ce projet se fonde aussi sur une société accessible. Nouveaux espoirs à moins de 900 jours de la mise en accessibilité... déçus par l'inaccessibilité de la Ligne B du Tram à ORLÉANS.
Je suis une inconnue pour vous mais le handicap n'est pas un inconnu pour moi et je pense que l'accessibilité est un des droits essentiels des personnes. Pendant ces quelques jours, j'ai déjà apprécié de défendre ce droit avec les adhérents et les bénévoles.

MERCI à vous de m'avoir élue...

BONNES VACANCES

Clotilde Gaillard
Représentante Départementale

ZOOM sur 45

L'Association des paralysés de France en
LOIRET – REGION CENTRE

Juillet 2012 / **n° 77**

Vie du Conseil Départemental

VOUS AVEZ DE NOUVEAUX ELUS

Elus aux mois de Mars, les nouveaux membres du Conseil Départemental se sont mis au travail dès le mois de Juin.

C'est à l'issu du processus électoral et suite à la confirmation par le Conseil d'Administration que les nouveaux élus du Conseil Départemental du Loiret se sont mis au travail.
Votre nouveau Conseil Départemental est composé de 7 élus, dont 5 nouveaux membres.
En voici sa composition :

- Clotilde Gaillard, est élue représentante départementale.
- Karl Martignoni, suppléant.

Les autres membres du Conseil sont :

- René Avinain
- Murielle Bobiet
- Bruno Barre
- Patricia Heau
- Francine Ponson Liger.

Dès le début de ce mandat, les élus ont souhaité être le plus proche possible des adhérents. C'est la raison pour laquelle ils proposent de mettre en place une permanence mensuelle, à la Délégation, où les adhérents pourront venir à la rencontre de l'un des élus afin d'échanger avec lui.

Dès la rentrée, ils entameront le tour du Département afin de venir à la rencontre des différents groupes relais, ou groupes initiatives.

Rappelons aussi que Erik Liger a été élu à la Commission Nationale Politique de la Famille et que Romain Liger a lui été élu à la Commission Nationale Politique de la Jeunesse et à la Commission Nationale Action Revendication…

Vie de la Délégation

Vite une Nouvelle Délégation !!!

Nous vous l'avions annoncé dans le dernier numéro de notre parution… La Délégation du Loiret va bientôt s'installer dans de nouveaux locaux.
C'est au 25 Avenue de la Libération (RN20 Nord) que nous allons installer nos nouveaux bureaux.
Un grand espace propice aux rencontres et à la convivialité vous sera prochainement proposé.
Le Bail est signé, les premiers coups d'outils vont se faire entendre prochainement, et d'ici quelques semaines, nous aurons un très grand plaisir à vous accueillir dans cette nouvelle délégation que nous appelons tous de nos vœux depuis plusieurs années.

Une nouvelle Délégation Avenue de la Libération

Bulletin départemental de la délégation APF du Loiret – Région Centre
11 Rue Robert le Pieux - 45000 Orléans - tél. 02 38 43 28 53 - fax 02 38 43 28 80 - dd.45@apf.asso.fr
directeur de publication Kristof COLLIOT -
rédaction Aurélie Gautier, ErikLiger, Romain Liger, Francine Ponson Liger, juliette Perrin - parution trimestrielle
http://dd45.blogs.apf.asso.fr

FOCUS

ORLEANS A SON NOUVEAU TRAM … INNACCESSIBLE …

Inaugurée le 29 juin dernier, Place de Gaulle à Orléans et sur les 5 communes desservies, la nouvelle ligne de Tram de l'Agglomération Orléanaise est désormais en Service.

Cette ligne qui dessert de l'Est à l'Ouest de l'agglomération était très attendue, notamment par les personnes en situation de handicap, car c'est le moyen de transport urbain, normalement le plus accessible.

Mais voila, tout ne s'est pas passé exactement comme nous l'espérions…

Lors d'une visite, pour tester les aménagements, à laquelle l'agglomération a convié l'Association des Paralysés de France, le Collectif Handicap Visuel, et l'Association Valentin Hüy, nous nous sommes rendu compte que l'accessibilité n'avait pas du tout été anticipée.

Nous en voulons pour preuve, tous les menus aménagements qui auraient pu être mieux réalisés, si, et seulement si, les associations représentatives des Personnes en Situation de Handicap avaient été consultées.
Mais se ne fut pas le cas, résultats : trottoirs et bateaux trop haut, manque de contrastes de couleurs, mauvais fonctionnement des feux sonores, …

Le plus gros problème que nous avons rencontré se situe dans des lacunes verticales pouvant aller jusqu'à une hauteur de 4.7 cm entre les quais et le tram, lacunes qui lors de nos essais ne nous ont pas permis de rentrer en fauteuil roulant dans le tram.
Ces lacunes sont certes légales et aux normes, mais inaccessibles dans les faits, et sont issus d'un arrêté de 2009 qui a reçu un avis défavorable par le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, et nous savons désormais pourquoi…

Nous avons bien entendu alerté l'agglomération sur ces problèmes. Il nous a été précisé qu'un audit complet était en cour pour contrôler les normes d'accessibilité du Tram, et que les associations seraient concertées en Septembre… soit près de 3 mois après l'ouverture de la seconde ligne…

Les associations regrettent que cette consultation n'ai pas été organisée bien en amont, nous aurions ainsi évité ces mésaventures.

Afin de pouvoir recenser l'ensemble des problèmes d'accessibilité liés à la nouvelle Ligne de Tram, nous demandons à l'ensemble des usagers de bien vouloir nous faire remonter quelques problèmes que se soit, rencontrés sur le Trajet de la Ligne B.
Ces informations nous seront très utiles lors de notre rencontre avec les services de l'Agglo en Septembre.
Vous pouvez nous contacter par mail : dd.45@apf.asso.fr ou par téléphone au 02.38.43.28.53.

MERCI DE VOTRE AIDE

NOUS Y ETIONS

LES JOURNEES DU DEVELOPPEMENT DURABLES D'ORLEANS

C'est suite à l'invitation qui nous a été faite par la Mairie d'Orléans, que la délégation a tenu un stand aux Journées du Développement Durable du 1er au 5 juin, place du Martroi .

Cette manifestation organisée par la mairie d'Orléans, avec la chambre de commerce et d'industrie, pour permettre au grand public de réfléchir, entre autre, sur ses façons d'habiter, de se déplacer…

En effet, pour la première fois, l'APF était au rendez vous sur le village associatif, pour promouvoir notre action de collecte de téléphones mobiles.
Nous tenons à remercier la Mairie d'Orléans et la chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, de nous avoir ouverts ces portes cette année.
Cela nous a permis de mieux faire connaître l'action de l'APF.

LE SALON EDILE DES COLLECTIVITES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le parc des expositions d'Orléans a accueilli la seconde édition du salon EDILE Centre les 20 et 21 juin 2012. La délégation APF du Loiret y tenait un stand.
Les salons EDILE sont les seuls événements annuels à l'échelon régional dédiés aux acteurs et décideurs de la commande publique, répondant par là-même à une attente forte des collectivités et des organismes publics.

De ce fait, il est important que la délégation APF y soit représentée afin d'interpeller, entre autre, les pouvoirs publics sur la vaste question de l'accessibilité. Le but de l'APF est aussi de faire connaître et comprendre les obstacles et difficultés auxquels les personnes sont confrontées au quotidien.

Comme l'explique Jean Marie Barbier (Président de l'APF) *« Nous sommes heureux que ce partenariat nous permette de rencontrer les acteurs territoriaux car nous avons à œuvrer ensemble, pour que notre société soit plus juste et plus inclusive. »*

Le salon d'Orléans s'est clôturé sur une table ronde sur l'accessibilité avec entre autre Pascal Bureau, Administrateur de l'APF, Nicolas Merille, Conseiller Technique Accessibilité et Conception universelle et Eric Doligé, Sénateur du Loiret auteur d'un projet de loi visant à réduire les normes pour les collectivités territoriale et notamment les normes d'accessibilité.

Pour les adhérents participants à cette journée ce fût une journée enrichissante et assez prometteuse en termes de rencontres.

Les Sorties

Balnéo : Tous à l'eau

Le jeudi 19 Avril 2012, le complexe sportif AQUANOVA, de Neuville au Bois, a invité un groupe d'adhérents de la délégation à participer à l'inauguration de ce lieu aquatique.
En présence de journalistes et de Madame Marianne DUBOIS, députée, la direction d'Aquanova a réitéré sa volonté de « promouvoir le sport comme vecteur d'inclusion des personnes en situation de handicap ».
Pour cela elle propose à la délégation de mettre en place un partenariat et de consacrer un créneau horaire, (un après midi par mois) aux adhérents de l'APF.
Ce lieu de loisirs parfaitement accessible (Sanitaires et vestiaires accessibles, siège hydraulique pour descendre dans l'eau, maîtres nageurs sensibilisés au monde du handicap), a permis, aux adhérents présents de tester la Balnéo, le Hammam, le Jacuzzi, le Sauna. Une agréable journée de détente à renouveler...
Si vous souhaitez découvrir ce lieu, et que la délégation puisse organiser une activité régulière, n'hésitez pas à nous contacter.

Promenons dans les bois ….

Le mercredi 23 Mai, la délégation a organisé une sortie à l'étang des Bois près de Lorris puis à l'étang de la Vallée (Combreux).
Au programme : ballade et parcours dans les bois, pique nique pour le petit groupe d'adhérent présent dans le parc de la Maison d'Accueil Spécialisé de Lorris, le tout sous une météo clémente. Un véritable moment de quiétude et d'apaisement. Un seul regret : le peu de monde inscrit à cette journée pourtant annoncée.

La Délégation au Salon AUTONOMIC

Le mercredi 13 Juin 2012, la délégation du Loiret a organisé une sortie au salon AUTONOMC (Porte de Versailles à Paris), *« salon de référence des acteurs du handicap, de la dépendance et de l'accessibilité »*
Au programme : Découverte des stands, essais de matériel et d'aides techniques, possibilité d'assister à des conférences. Pour le groupe d'adhérents présents, un véritable moment d'échanges très enrichissants.
Une expérience à renouveler tous les deux ans.

Le stand APF sur le Salon Autonomic.

Nos Actions

Une place d'Arc plus que souriante

Pour la dixième édition de la fête du sourire, la délégation du Loiret s'était donné rendez vous, le 9 Mai dernier, sur le parvis de la place d'Arc à Orléans.

De 9h à 18 h, les bénévoles se sont relayés, au côté de notre partenaire, la CARAC (Caisse Autonome de Retraite des Anciens Combattants), pour tenir un stand de produits dérivés, afin de promouvoir l'action de l'APF. Au programme, vente de fleurs, de bougies, tombola et pêche à la ligne pour les enfants. L'enjeu essentiel de ce rendez-vous annuel est notamment de récolter des fonds pour notre délégation mais aussi de sensibiliser le grand public aux diverses actions de l'APF.

Cette année nous avons voulus innover et attirer l'œil des passants en leur proposant d'assister au un flash mob, préparé par certains membres de la délégation et avec la participation des résidents du foyer La Clairière et du Foyer Jacques Cartier, merci à eux pour leur précieuse collaboration !
Le but de ce flash mob étant de changer les regards sur le handicap.
La recette finale de cette journée, (400 euros) servira à financer diverses actions au sein de notre délégation.
Nous tenons a remercier toutes les personnes présentes lors de cette journée et nous vous donnons rendez vous l'année prochaine avec toujours plus de participants.

Un nouveau souffle pour vos portables

Notre délégation APF et les commerçants adhérents de l'association « Les vitrines d'Orléans » relancent la collecte de téléphones portables, en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
Lancée il y a un an par la délégation, la collecte de téléphones portables va connaître un nouveau souffle.
En effet, suite à notre rencontre avec l'Association des Vitrines d'Orléans, ce ne sont pas moins de 400 Commerces qui ont accepté de participer à cette opération.
Le principe est simple nous avons déposé chez les commerçants des urnes destinées à récolter des téléphones portables usagés. Le grand public pourra venir chez ces commerçants déposer tous types de mobiles usagés. Les appareils récoltés, seront ensuite, envoyés à une entreprise adaptée APF où des travailleurs handicapés se chargeront de leurs donner une seconde vie. (On estime que 1500 Portables récoltés permettent de financer un poste à plein temps pour un travailleur handicapé).
Chaque téléphone portable récolté rapporte un euros à la Délégation Départementale APF du Loiret.
En définitive, cette collecte Orléanaise est une belle action *environnementale et solidaire qui mérite d'être diffuser.* Elle a lieu à partir du 15 Mai !

Groupe Parents

Au cours du premier semestre 2012 le Groupe Parents s'est réuni les samedis 4 février et 5 mai.

6 mamans dont une maman du Loir et Cher et 3 papas participent à ces réunions toujours très riches et importantes pour les parents.

Nous avons commencé l'année avec le thème de l'APF «l'inclusion ». Nous avons aussi abordé l'accessibilité, plus précisément la non-accessibilité des cabinets médicaux, les réductions de l'AEEH et de ses compléments lors de l'internat d'un jeune, et nous avons reparlé des aidants familiaux que nous sommes.

Lors de notre dernière rencontre nous avions émis le souhait de faire certaines de nos réunions chez des parents qui ne participent pas à notre groupe pour nous faire connaître. J'ai déjà pris un premier contact avec un papa croisé lors d'une sortie organisée par une association qui s'occupe des loisirs de nos jeunes. Ces réunions n'obligeront en rien les parents qui nous recevront.

La prochaine réunion des parents se tiendra le samedi 22 septembre et nous pourrions aborder les sujets suivants :

- Les conditions de retraite des parents d'enfants handicapés.
- L'information sur les prochaines journées nationales des parents qui se dérouleront du 23 au 25 novembre à Poitiers.
- Point sur la refondation de l'École de la République pour tous, valides et handicapés. *Pensez à nous prévenir dès le début septembre ou dès maintenant si vous avez des problèmes pour la scolarisation de vos enfants (AVS, autres ...).*
- L'éducation et la formation tout au long de la vie y compris le périscolaire.
- Les attentes des parents, et si vous désirez que nous évoquions un sujet particulier vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : GP45@neuf.fr ou au 06.76.99.86.33

Je vous souhaite à tous de Bonnes Vacances, reposez vous bien et profitez-en bien

Francine, élue au Conseil Départemental du Loiret et responsable du Groupe Parents.

Jeunes

Un jeune du Loiret à la Commission Nationale Politique de la Jeunesse.

Vous m'avez élu comme représentant des jeunes du Loiret à la Commission Nationale de la Politique de la Jeunesse (CNPJ) qui se réunira tous les deux mois.

La première réunion s'est déroulée du samedi 23 au dimanche 24 juin 2012.

Lors de cette première réunion il y a eu :

- La présentation de l'APF et de la CNPJ.
- La passation entre l'ancienne équipe et la nouvelle dont je fais partie.
- L'élection du coordinateur de la commission : Lætitia de la région Bourgogne a été élue à l'unanimité.
- L'élection du représentant des jeunes à la Commission Nationale Action et Revendication: **j'ai été élu**.

Le lien du blog des jeunes : http://jeune.apf.asso.fr/

Romain Liger.

Groupes Relais

Un groupe relais à Pithiviers !

Après le Giennois et le Montargois, aujourd'hui c'est dans le Pithiverais que la Délégation propose la création d'un groupe relais.

Rompre l'isolement, être plus proche des adhérents, relayer la politique de l'APF dans les différents secteurs du département, telles sont les principales missions des groupes relais.
Ils participent aussi de la notoriété de l'APF dans le Loiret et de la visibilité de notre association, en nous permettant de nous inscrire dans un grand nombre d'actions locales.

C'est le Mercredi 29 Août que la première réunion du groupe relais du Pihiverais est organisée.

Pour plus d'informations, et pour vous inscrire, merci de contacter la Délégation au 02.38.43.28.53 auprès de Juliette.

Pacte APF 2012

Des Réunions et des rencontres pour présenter et partager le Pacte APF 2012.

En cette période d'élection, l'APF du Loiret a organisé 4 réunions publiques dans le département pour présenter le Pacte APF 2012 aux élus et aux citoyens.

Nous avons organisé ces réunions à Saint-Jean-de-la-Ruelle, Pithiviers, Lorris et enfin à Saran !

Au total ce sont près de 60 personnes, et une douzaine de candidats, rencontrés pendant la campagne pour les élections législatives.

Ces différentes rencontres nous ont permis de faire partager le Pacte APF 2012 pour une société ouverte à tous !

Arrêtons-nous quelques instants sur les rencontres avec les députés élus.

Pour la première Circonscription, Monsieur Olivier Carré, candidat sortant nous a longuement rencontrés dans sa permanence Olivetaine. Les échanges avec lui ont été riches. Nous avons pu lui relater l'ensemble des difficultés que nous rencontrions, ainsi que nos revendications. Même si Monsieur Carré, émet des réserves sur certaines de nos demandes, il est prêt à maintenir le dialogue avec notre association durant son mandat. Il est partisan d'un véritable dialogue. Monsieur Carré est membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Le Maire d'Orléans, Serges Grouard, a été réélu sur la seconde circonscription. Monsieur Grouard, n'a pas souhaité nous rencontrer dans le cadre de cette campagne. Il est désormais membre de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Dans la troisième circonscription, c'est Monsieur Claude de Ganay, maire de Dampierre en Burly qui a été élu. Monsieur de Ganay nous a rencontrés pendant la campagne électorale. Il nous a confié découvrir un certain nombre de nos problématiques, mais émis le souhait d'être vigilant aux questions qui nous touchent durant son mandat. Monsieur de Ganay est membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Marianne Dubois, députée sortante a été réélue sur la quatrième circonscription. L'ancienne Maire de Neuville aux Bois n'a pas répondu à nos sollicitations de rencontre. Elle est membre de la commission de la défense nationale et des forces armées. Notons que lors de son précédent mandat, Madame Dubois présidait le groupe d'étude sur le Langue des Signes Française.

Jean Pierre Door, maire de Montargis a été réélu sur la cinquième circonscription. Le député sortant nous a rencontrés. Pendant cette rencontre, il nous a confié que pour lui la date de 2015 était avant tout symbolique mais que l'application de la loi de 2005 sera plus longue. Nous avons vivement exprimé notre obligation de devoir tout faire pour que cette date soit respectée. Monsieur Door à malgré tout signé le Pacte APF 2012… Monsieur Door est vice président de la commission des affaires sociales.

Sur la nouvelle sixième circonscription, c'est Madame Valérie Corre qui a été élue. Madame Corre nous a régulièrement invités dans ces réunions publiques pendant la campagne afin que nous puissions évoquer nos problématiques et revendications. Elle a été particulièrement à notre écoute durant ces rencontres. Madame Corre est membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Quoiqu'il en soit nous avons fait savoir à l'ensemble des députés élus, que nous nous tenions à leur disposition pour leur exprimer nos attentes en termes de politique du handicap et de mise en place d'une société inclusive. Nous leur avons exprimé que nous resterons vigilant à ce que la loi de 2005 soit réellement et complètement mis en place dans les délais prévus.

Ateliers informatique

Cette année encore, la Fondation Orange pour le numérique propose aux adhérents de l'APF des ateliers informatiques.

Le prochain cycle aura lieu en Septembre, les Mercredi 5 ; 12 ; 19 et 26 de 18H à 20H.

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire merci de contacter la Délégation

Assemblée Générale

Quelques adhérents de la Délégation se sont rendus à Auxerre pour assister à l'Assemblée Générale de l'Association des Paralysés de France.

Les adhérents lors de l'Assemblée Générale
© Jérôme Deya

L'Assemblée Générale était ouverte par le Président Jean-Marie Barbier et Guy Ferez, Maire d'Auxerre et Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne. Le Préfet de l'Yonne Jean-Paul Bonnetain et Guillaume Larrivé, député de la première circonscription de l'Yonne ont rejoint l'Assemblée Générale en fin de matinée.

Le Président Jean-Marie Barbier nous a indiqué que des rendez-vous ont été pris avec les Conseillers de François Hollande à l'Elysée et de Jean-Marc Ayrault à l'Hôtel de Matignon afin de poursuivre notamment la réflexion sur les revenus décents des personnes en situation de handicap et la scolarisation des enfants.

Les événements suivants ont été abordés au cours de cette Assemblée Générale.

Rapport Annuel :
Lecture du Rapport Moral par Jean-Marie Barbier, Président de l'APF.
Lecture du Rapport d'Activité par Patrice Tripoteau, Directeur Général Adjoint de l'APF.

Rapport Financier :
Lecture du Rapport Financier par Gérard Pic, Trésorier de l'APF

Amendement de la Commission Nationale de la Politique de la Famille :
Cet amendement portait sur le prix de l'adhésion par personne et par foyer fiscal, (25 € pour 1 personne, 40 € pour 2 personnes, 45 € pour 3 personnes, sans passer au-dessous de 15 € par personnes au delà de 3 adhésions par foyer fiscal, et maintien de la gratuité de la 1ère adhésion pour les jeunes de 18/25 ans)
Soumis au vote des adhérents présents, l'amendement a été adopté à près de 97 %

Tout au long de cette journée aussi passionnante qu'instructive, plusieurs questions venant de la salle ont amené certaines précisions, telles-que :
Les appels à projets de l'ARS, Handas et le Polyhandicap, les mailings, la place des Conseils Départementaux, le budget des délégations.

L'après-midi a repris autour d'une table ronde ayant pour thème principal "l'inclusion" ouverte par un Conseiller Général de l'Yonne.

Des initiatives ont été présentées par un panel d'intervenants,
- Marie-Christine Piercy-Garon, Directrice d'un établissement d'accueil de jour, pour des repas pris dans une entreprise voisine suite à l'incendie d'une partie des locaux de son établissement. Elle a constaté la magnifique relation qui s'était instaurée entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides.
- Yves Palun, Directeur du SESSD de Saint Rémy (71) qui démarre à la rentrée un Centre d'Entrainement à la Vie Autonome pour les jeunes de 11 à 16 ans, en partenariat avec l'Education Nationale.

- Dominique Paris et Catherine Delangle pour la mise en place d'une plateforme internet "Handploi", ayant pour but la création d'un annuaire internet des activités sportives et culturelles, et pourquoi pas d'un emploi, sur le département de la Côte d'Or.
- Pascale Ribes, Vice-présidente de l'APF, qui nous a présenté "Autonomie de vie et inclusion dans la société", faisant références à l'art. 19 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.
- Christophe Collard, Trésorier du Doubs-Hockey-Club, qui a évoqué la pratique du hockey sur glace pour jeunes en situation de handicap à Besançon.

A plusieurs reprises, Charles Gardou, Sociologue, Professeur des Universités et entre autre Président-fondateur du Collectif de Recherche "situations de Handicap, Education, Sociétés" à l'Université Lumière-Lyon 2) est revenu sur ce qui venait d'être expliqué, précisant notamment que "*la société dans son ensemble est pour tous et pour chacun, mais pas appartenant à certain donnant l'autorisation d'accès à d'autres*".

La conclusion est évidemment revenue à Jean-Marie Babier qui a clos les débats en faisant allusion au film "Intouchables" qui a remis au goût du jour l'adage humoristique "Pas de bras, pas de chocolat", en déclarant "Pas de pied, pas de citoyenneté !"

Une motion adoptée à l'Assemblée Générale, diffusée auprès du Président de la République.
Les adhérents réunis lors de cette assemblée Générale ont voté une nouvelle motion : **Une politique de handicap pour une société inclusive dès maintenant !**
Aussi, les adhérents de l'APF demandent au Président de la République, au gouvernement et au parlement de prendre toutes les mesures législatives, administratives, financières et réglementaires pour rendre la société française effectivement inclusive, notamment par :
- la généralisation de la conception et de l'accessibilité universelles : création de l'Agence nationale de l'accessibilité universelle dès 2012 et mobilisation de tous les acteurs publics et privés (Etat, collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage privés, bailleurs sociaux…) pour rendre la France accessible dès 2015 ;
- la prise en compte des situations de handicap dans toutes les politiques liées à l'éducation dès le plus jeune âge, à la vie scolaire et universitaire, à la vie professionnelle, à la vie sociale, à la santé et à la démocratie sanitaire, à la vie culturelle et aux loisirs, à la vie affective et sexuelle, à la vie familiale et aux aidants familiaux…
- la lutte contre la pauvreté des personnes en situation de handicap : augmentation des allocations et des prestations (AAH, pension d'invalidité, rentes...), ouverture dès 2012 d'un débat national pour la création d'un revenu d'existence ;
- l'accès à des moyens de compensation adéquats et leur financement intégral pour l'autonomie des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie : augmentation des tarifs et plafonds de la prestation de compensation, élargissement de son périmètre (activités domestiques, aide à la parentalité, aide à la communication), revalorisation de l'AEEH et de ses compléments, aides aux aidants (répit, formation…), offre de service social et médico-social sur tout le territoire et adapté aux besoins de chacun.

Cette politique du handicap pour une société inclusive relève de la responsabilité de chaque ministère dans son domaine d'intervention, comme s'y est engagé le Président de la République lors de la campagne électorale.

L'APF, membre de la société civile et acteur de la transformation sociale, revendique son rôle de partenaire en amont de toutes les réformes de société qui touchent les personnes en situation de handicap et leur famille.

Le président de la République souhaite garantir la justice sociale. Pour les adhérents de l'APF, cet objectif passe dès le début de ce quinquennat et de la législature par des engagements concrets visant à lever les principaux obstacles à la participation sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez retrouver cette motion sur le site www.reflexe-handicap.org.

SCOLARITE

Concertation nationale « Refondons l'école de la République » : participation de l'APF

© http://www.refondonslecole.gouv.fr/

L'APF a été conviée au lancement par le nouveau gouvernement le 5 juillet de la concertation nationale «Refondons l'école de la République. » Celle-ci s'est tenue en présence des ministres concernés Geneviève Fioraso, George Pau-Langevin et Vincent Peillon, mais aussi de nombreuses associations et fédérations (parents d'élèves, éducation populaire, personnes en situation de handicap…), d'organisations syndicales et organisations lycéennes et étudiantes, de personnels de l'Education nationale, d'élus et associations d'élus, de membres de la société civile et de personnes qualifiées.

Vincent Peillon a présenté l'ensemble de la démarche : une concertation, et pas une consultation, avec un objectif à l'automne : une loi d'orientation et de programmation, mais 5 ans pour suivre le travail de refondation. Il a aussi présenté le comité de pilotage, la démarche et les priorités, dont certaines nous interpellent plus particulièrement par exemple : refonder la pédagogie pour répondre aux besoins de tous les élèves ; créer des écoles supérieures du professorat. L'objectif de cette concertation a été repris dans son discours de clôture par Jean-Marc Ayrault.

Quatre groupes de travail et 21 thèmes vont ainsi été abordés et donner lieu à une cinquantaine de journées de travail qui vont se succéder jusqu'à la fin du mois de septembre.
Vous trouverez le détail de la démarche, des groupes et des thèmes sur le site mis en place pour cette concertation : http://www.refondonslecole.gouv.fr

Ce site permettra également de trouver un certain nombre de rapports et études en lien avec chacun des thèmes.

L'APF qui considère la question du handicap comme transversale compte contribuer fortement à cette concertation !

Mais chacun d'entre vous peut également le faire, sur un sujet qui lui tient plus particulièrement à cœur, compte tenu de son expérience et de ses pratiques. Vous pourrez pour cela vous appuyer sur le document de revendication de l'APF disponible sur le blog politique de l'APF, Réflexe Handicap http://www.reflexehandicap.org/ , dans la rubrique « Documents de référence », sous-rubrique « Textes de revendications » puis « Education-scolarité-formation ».

Conférence Sociale

Les 8 priorités de l'APF pour une société inclusive.

L'APF soutient 8 propositions dans le cadre de la mise en place de la conférence sociale des 09 et 10 Juillet 2012. L'ensemble de ces propositions vise à améliorer la place des personnes en situation de handicap dans la société française dans une démarche inclusive. Ces propositions s'appuient sur les grands principes que sont l'accès au droit commun, la participation des personnes en situation de handicap, le développement d'une chaine d'accessibilité, le droit à compensation et la mise en œuvre de mesures appropriées.

Priorité N°1 :
Rétablir un véritable pilotage par l'Etat de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap.

Priorité N°2 :
Renforcer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap pour assurer l'égal accès à la vie professionnelle pour tous, quel que soit le milieu de travail.

Priorité N°3 :
Favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie pour les personnes en situation de handicap.

Priorité N°4 :
Garantir le maintien dans l'emploi et la vie au travail des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Priorité N°5 :
Lutter contre la pauvreté des personnes en situation de handicap

Priorité N°6 :
Améliorer les conditions d'accès à la retraite pour les personnes en situation de handicap.

Priorité N°7 :
Assurer le déploiement du plan pluriannuel 2012/2014 pour l'emploi en entreprise adaptée.

Priorité N°8 :
Consolider la place du médico-social, en particulier des ESAT dans le dispositif d'accompagnement par le travail des personnes en situation de handicap.

ZOOM sur 45

L'Association des paralysés de France en
LOIRET – REGION CENTRE

Juillet 2012 / **n° 77**

L'APF dans le Loiret et en Région Centre

La délégation Départementale
11 rue Robert le Pieux – 45000 Orléans
Tél : 02.38.43.28.53
Mail : dd.45@apf.asso.fr

Le SAVS/SAMSAH
6 rue des Haut Saint Loup – 45800 St Jean de Braye
Tél : 02.38353.00.17
Mail : savs.orleans@apf.asso.fr

La Maison d'Accueil Spécialisée
Faubourg d'Orléans – 45260 Lorris
Tél : 02.38.87.95.56
Mail : mashandaslorris@wanadoo.fr

En Région Centre, se ne sont pas moins de 6 délégations et 18 services et établissements qui accueillent les adhérents, usagers ou résidents de l'APF.

Un bureau Régional :
Représentant Régional : M. Gérard Prier
Rep. suppléant : M. David Dechambre
Directeur Régional : M. Eric Lefrançois

Bureau Régional APF Centre
68 rue Walvein – 37000 Tours.

CARNET

Absente depuis plusieurs mois, Elodie Milly, attachée de Délégation est heureuse de vous informe de la naissance de Rafaël.
Le bébé et la maman se portent à merveille, elle sera de retour très prochainement.

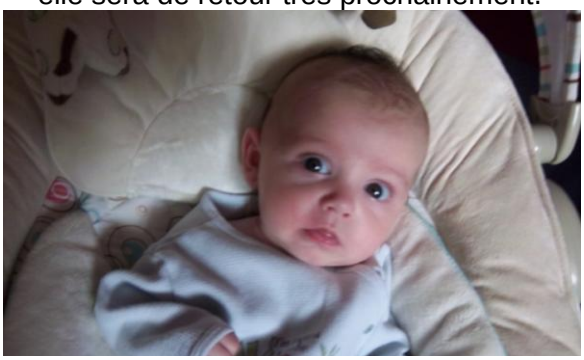

Mettez vous aux couleurs de l'APF !

L'APF a lancé de nouveaux objets à son image… Pour plus de renseignements contactez la Délégation.

Textes de l'Atelier d'écriture de l'APF à la Librairie Passion culture (Orléans).

Si j'étais un arbre !
Je suis un chêne,
Je m'étends de toutes mes branches au-dessus du jardin pour protéger de la pluie ou du soleil. Les écureuils viennent manger mes glands qu'ils entassent dans leur réserve pour passer l'hiver.
Au printemps, les oiseaux viennent faire leur nid à l'abri des feuilles : rouge gorges, mésanges, pinsons… Je peux entendre leurs petits piailler pour réclamer la becquée. Quel bonheur de les protéger.
Le chat vient aussi grimper dans mes branches pour échapper au chien qui vient faire ses besoins à mes pieds, ce que je suis loin d'apprécier.
Par tous les temps, le petit Thomas est content de s'installer près de mon tronc avec ses jouets qu'il partage avec ses copains. J'aime les entendre rire et s'amuser.
L'été, toute la famille se réunit le dimanche sous mes branches, pour déjeuner, et mon ombre les protège du soleil.

Composer une charade

On escalade mon premier
On joue à lancer une balle dans des trous, sur un terrain engazonné avec mon deuxième.
Ce n'est pas aujourd'hui, ni demain, mais …
Mon tout est un moyen de transport, une façon de voyager silencieuse, et légère, dans le ciel, par temps ensoleillé.

Réponse : **une montgolfière**

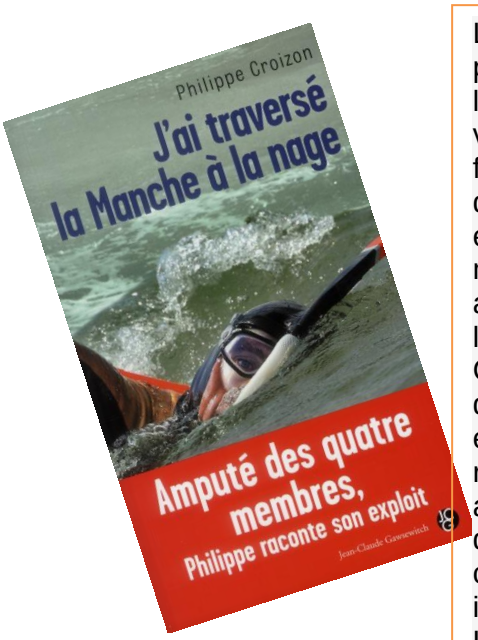

Le 5 mars 1994, la vie de Philippe Croizon bascule pour toujours. Électrocuté par une ligne à haute tension, le jeune homme de vingt-six ans se réveille à l'hôpital, deux mois après, amputé des quatre membres. Miracle de la volonté, Philippe Croizon décide de vivre. Dans son lit d'hôpital, une image le fait tenir : celle d'une adolescente à bout de force luttant contre les courants de la Manche. Germe alors dans son esprit ce projet fou : il n'a plus de bras et plus de jambes, il n'a jamais été un grand sportif, mais il va accomplir le même exploit ! L'idée ne le quittera jamais, et seize ans plus tard, il annonce aux caméras de France 3 qu'il va parcourir à la nage les 33,3 km qui séparent la France de l'Angleterre... Avec une détermination sans faille, Philippe Croizon nous raconte ces deux années de préparation intense, les heures d'entraînement interminables, à essayer de dompter son corps et de gagner en endurance. Soutenu par l'amour inconditionnel de sa compagne Suzanna, rien ne le découragera, ni les prothèses mal adaptées, ni les avis sceptiques auxquels il se heurte, encore moins les problèmes administratifs et financiers qu'engendre inévitablement ce défi hors du commun. Une incroyable leçon de courage et d'optimisme, nous prouvant, qu'à force de ténacité, rien n'est impossible - une leçon de vie pour les personnes handicapées, et les autres ! Un auteur chouchou des médias, qui suivent en France comme à l'international ses incroyables défis... Philippe Croizon, véritable force de la nature, n'a pas fini de nous surprendre : insatiable d'expériences nouvelles, il va tenter, après la traversée de la Manche, de rallier les cinq continents à la nage. Pour l'accompagner dans ce nouveau défi, encore plus osé et dangereux que le précédent, son comparse Arnaud Chassery, nageur valide. Un beau pied de nez au handicap !

Aujourd'hui Phillipe Croizon réalise un nouvel exploit : relier les 5 continents à la nage : Nager au-delà des frontières.

Du même auteur : J'ai décidé de vivre, Éd. J.-C. Gawsewitch, 2006.

N'hésitez pas !!! Faites nous partager vos lectures !!!

APF

Bon d'adhésion et/ou d'abonnement *FAIRE FACE* 2012

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf.asso.fr

OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à l'APF * et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* au prix de spécial de 47 € — DHNA12+AFAA12 — €

OU

2 ☐ adhérer pour un an à l'APF 25 € * (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — DHNA12 — €

OU

3 ☐ m'abonner pour 1 an au magazine *FAIRE FACE* 33 € (prix de l'abonnement seul, sans adhésion) — AFNA12 — €

ET (facultatif) ☐ j'apporte mon soutien à l'APF par un don complémentaire* de : — €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2012

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation départementale APF ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°94134 - 75642 Paris Cedex 13

RE3D012 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :

☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.